

31 Présentation des ratios de fonds propres (KM1)

	Année de référence	Année précédente
Total des fonds propres pouvant être pris en compte (en milliers de CHF)	2'385	2'133
Fonds propres de base durs (CET1)	2'385	2'133
Fonds propres de base (T1)	-	-
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (en milliers de CHF)		
RWA	12'363	12'425
Exigences minimales de fonds propres	989	994
Total des fonds propres minimaux requis (en milliers de CHF) - FP requis les plus élevés entre OBVM art. 29al. 3 et OFR	989	994
Selon OFR art. 42 et 43	802	756
Risque de crédit	144	131
Risques pour les ajustements de valeur de dérivés	7	5
Risque non lié à des contreparties	16	19
Risque de marché	5	11
Risques opérationnels	630	590
Selon OBVM art. 29 al. 3	989	994
25 % des charges de personnel, des charges d'exploitation et des corrections de valeur	989	994
Ratios de fonds propres		
Ratio CET1 (fonds propres de base durs)	19.29%	17.16%
Ratio T1 (fonds propres de base)	19.29%	17.16%
Ratio des fonds propres globaux	19.29%	17.16%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019)	2.50%	1.88%
Volant anticycliques (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle	0.00%	0.00%
Volant de fonds propres supplémentaires en vertu du risque systémique international ou national	N/A	N/A
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1	2.50%	1.88%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	11.29%	13.66%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR	2.50%	2.50%
Volant anticycliques (art. 44 et 44a OFR)	0.00%	0.00%
Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7.00%	7.00%
CET1 disponible	15.29%	13.16%
Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8.50%	8.50%
T1 disponible	17.29%	15.16%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10.50%	10.50%
Fonds propres globaux disponibles	19.29%	17.16%
Ratio de levier		
Ratio de levier	5.46%	4.36%
Capitaux propres selon T1	2'385	2'133
Exposition globale	43'651	48'863